



ASSEMBLÉE NATIONALE

8ème législature

Facturation

Question écrite n° 36691

Texte de la question

M Roland Carraz demande à M le ministre délégué auprès du ministre de l'industrie, des P et T et du tourisme, chargé des P et T, s'il compte améliorer les possibilités de paiement des factures téléphoniques aux guichets des P et T. En effet, il semblerait que, lorsqu'une personne se présente à un tel guichet munie d'un chèque barré et d'une pièce d'identité, ce moyen de paiement soit refusé et que des espèces soient exigées. Il serait donc nécessaire de savoir si cette exigence se fonde sur un texte, auquel cas il semble peu pertinent, ou si elle n'est motivée que par l'habitude des agents. Quoi qu'il en soit, à un moment où l'on demande aux personnes âgées en particulier d'éviter de se déplacer avec trop d'argent liquide, cette attitude n'est pas très cohérente.

Données clés

Auteur : [M. Carraz Roland](#)

Circonscription : - SOC

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 36691

Rubrique : Téléphone

Ministère interrogé : P.T.T.

Ministère attributaire : P.T.T.

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 15 février 1988, page 673